

SOUS LA DIRECTION DE
NATHALIE FAU
MANUELLE FRANCK

La région Asie du Sud-Est

2^e édition

Émergence d'une région,
mutation des territoires

ARMAND COLIN

Collection U

Illustration de couverture : © Shutterstock

Mise en page : Belle Page

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70 % de nos livres en France et 25 % en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Armand Colin, 2019, 2024

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-200-63640-1

Les auteurs

Nathalie Fau

Agrégée de géographie et professeure en géographie à l'université Paris Cité, elle est attachée au laboratoire CESSMA, Centre d'études en sciences sociales sur les mondes américains, africains et asiatiques (UMR IRD – Université de Paris – Inalco), elle est spécialiste de l'Indonésie, de la Malaisie et de Singapour et ses travaux portent sur les processus d'intégrations transfrontalières et transnationales ainsi que sur les espaces maritimes en Asie du Sud-Est.

Manuelle Franck

Professeure en géographie à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et membre du laboratoire CESSMA, Centre d'études en sciences sociales sur les mondes américains, africains et asiatiques (UMR IRD – Université de Paris – Inalco), elle enseigne la géographie de l'Asie du Sud-Est. Ses travaux récents portent sur les dynamiques de métropolisation des villes secondaires et les processus d'intégration régionale en Asie du Sud-Est insulaire.



Victor Beudet

Étudiant à la maîtrise en sciences forestières à l'université Laval, à Québec, il compte poursuivre ses recherches de terrain au Kalimantan occidental, en Indonésie. Il y a effectué une mission préparatoire en mai 2023.

Jean-François Bissonnette

Professeur adjoint au département de géographie de l'université de Laval, ses travaux de recherche et ses enseignements portent sur la gouvernance des territoires agricoles et forestiers dans plusieurs juridictions en Asie du Sud-Est et en Amérique du Nord.

Christine Cabasset

Docteure en géographie et aménagement et spécialiste de l'Indonésie et du Timor-Leste, elle est chercheuse à l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC) et associée au Centre Asie du Sud-Est (CASE).

Rodolphe De Koninck

Il est professeur émérite à l'université de Montréal. L'essentiel de ses enseignements et de ses publications concerne le Sud-Est asiatique, en particulier les enjeux agricoles. *Singapore's Permanent Territorial Revolution* (Singapour, NUS Press, 2017) et *L'Asie du Sud-Est* (Armand Colin, 2019) sont ses deux plus récents livres.

Olivier Dehoorne

Maître de conférences en géographie à l'université des Antilles (FWI) et membre de la chaire de recherche sur l'attractivité touristique et l'innovation de l'université de Laval (Québec, Canada), il est également éditeur de la revue *Études Caribéennes*. Ses recherches portent essentiellement sur le tourisme et les mobilités dans les territoires insulaires.

Frédéric Durand

Professeur de géographie à l'université Toulouse II-Jean Jaurès et membre du laboratoire CNRS LISST UMR 5193, il est spécialiste de l'Asie du Sud-Est et des questions d'environnement. Il a publié de nombreux articles et ouvrages ayant trait à la cartographie, à la géopolitique, à l'économie et à la gestion des ressources dans plusieurs pays de la région, dont l'Indonésie, la Malaisie, Timor-Leste et le Vietnam.

Sylvie Fanchette

Géographe, directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement, accueillie à l'UMR CESSMA, elle s'intéresse aux dynamiques de peuplement en Asie, particulièrement dans les deltas dont la vulnérabilité s'intensifie avec le changement climatique. Elle étudie les formes d'urbanisation subalternes, les relations ville-campagne, et les stratégies d'adaptation à la dégradation de l'environnement.

Marie Gibert-Flutre

Maître de conférences en géographie à l'université de Paris (UFR LCAO) et membre de l'UMR Cessma (Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques), ses travaux portent sur les recompositions contemporaines de l'urbain au Vietnam et sur la production des espaces publics ordinaires en contexte métropolitain.

Charles Goldblum

Actuellement professeur émérite en urbanisme (université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis) et chercheur associé à l'UMR AUSser/IPRAUS (ENSA de Paris-Belleville), ses travaux récents portent sur les processus de métropolisation et sur le patrimoine urbain ordinaire en Asie du Sud-Est.

Mathieu Guérin

Maître de conférences en histoire de l'Asie du Sud-Est à l'Inalco et membre du Centre Asie du Sud-Est (CASE-UMR 8170), ses travaux portent sur l'histoire moderne et contemporaine du Cambodge et de la Malaisie.

Nathalie Lancret

Architecte de formation et directrice de recherche au CNRS, rattachée à l'UMR AUSser, laboratoire IPRAUS de l'ENSA Paris-Belleville, elle mène des

recherches sur la fabrication de la ville et de ses architectures en Asie du Sud-Est contemporaine. Ses travaux portent en particulier sur les paradigmes et les pratiques du patrimoine matériel et immatériel de la ville, appréhendés dans leur diversité, au regard des espaces et des sociétés étudiés.

Éric Mottet

Professeur au département de géographie de l'université du Québec à Montréal (UQAM), il est également directeur adjoint du Conseil québécois d'études géopolitiques (CQEG) et chercheur associé à l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC).

Marie Mellac

Maître de conférences en géographie, membre de Passages (UMR 5319, CNRS – université Bordeaux-Montaigne), elle travaille depuis 25 ans sur les questions foncières en Asie du Sud-Est continentale et s'intéresse particulièrement à la production du droit foncier et à ses effets dans les espaces ruraux.

Françoise Nicolas

Directrice du Centre Asie de l'Institut français des relations internationales (Ifri), elle enseigne à l'Inalco et à Sciences Po Paris et est par ailleurs consultante auprès de la Direction des affaires financières, fiscales et des entreprises (DAF) de l'OCDE, spécialisée sur les pays non-membres d'Asie du Sud-Est.

Karine Peyronnie

Géographe, elle est chargée de recherche à l'IRD, membre de l'UMR 215 Prodig. Ses recherches s'inscrivent dans le champ des études urbaines (métropolisation, gouvernance, politique du patrimoine) sur l'Asie du Sud-Est continentale.

Jean-François Rousseau

Professeur adjoint à l'École de développement international et mondialisation de l'université d'Ottawa, ses travaux portent sur les changements des modes de vie ruraux dans la région frontalière entre la Chine et l'Asie du Sud-Est.

Marion Sabrié

Géographe, chercheuse associée à IDEES UMR 6662, elle travaille aujourd'hui sur la métropolisation de Yangon et ses défis. Sa thèse portait sur le rôle joué par le fleuve Irrawaddy dans l'intégration nationale et internationale de la Birmanie. ATER à l'université Paris 13 et à l'université Rouen-Normandie, elle a enseigné la géographie de l'Asie du Sud-Est à l'Institut national des langues et des civilisations orientales (Inalco) pendant plusieurs années.

Marie-Sybille de Vienne

Professeure des universités et chercheur au Centre Asie du Sud-Est (CASE-UMR 8170), elle enseigne l'histoire économique et la géopolitique de l'Asie du Sud-Est à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco). Ses travaux portent sur l'évolution des sociétés, les dynamiques de crise et les réseaux commerciaux (v. *Thaïlande, une royauté bouddhique aux xxe et xxie siècles*, Paris, les Indes savantes, 2018).

Paul Wormser

Maître de conférences en histoire de l'Asie du Sud-Est à l'Inalco, ses recherches portaient initialement sur le commerce et les transferts culturels entre l'Asie du Sud-Est insulaire et les pays bordant l'océan Indien et la mer de Chine. Il se consacre aujourd'hui à la vulgarisation des dernières recherches pluridisciplinaires en histoire du monde.

Introduction : émergence d'une région, mutation des territoires

Nathalie FAU et Manuelle FRANCK¹

Dans son acception courante, telle qu'elle a été retenue dans la *Géographie universelle* coordonnée par Roger Brunet dans les années 1990, l'Asie du Sud-Est comprend actuellement onze pays² : le sultanat de Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, la Birmanie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, le Timor-Leste, le Vietnam, des pays de taille, de population et de niveau de développement (envisagé à partir de leur IDH) très éloignés.

1. Les coordinatrices de l'ouvrage tiennent à exprimer leur reconnaissance aux auteurs, tous spécialistes confirmés de l'Asie du Sud-Est, qui ont participé à la rédaction de cet ouvrage, ainsi qu'au cartographe et à l'éditeur.

2. Notons cependant que le terme n'englobe pas toujours les 11 pays, selon la thématique étudiée.

Tableau I.1 Population, surface et IDH par pays, 2019

Pays	Population totale	Surface (km ²)	Densité (hab./km ²)	IDH
Brunei	438 049	5 800	75	0,838
Timor-Leste	1 280 438	15 000	85	0,606
Singapour	5 866 405	633	9 268	0,938
Laos	7 212 053	237 000	30	0,613
Cambodge	16 207 746	182 000	89	0,594
Malaisie	32 804 020	330 000	99	0,810
Birmanie	53 040 212	676 000	79	0,583
Thaïlande	71 307 763	513 000	139	0,77
Vietnam	95 776 717	331 000	289	0,704
Philippines	110 380 805	300 000	368	0,718
Indonésie	269 582 878	1 900 000	142	0,718
Asie du Sud-Est	663 897 084	4 490 433	148	

Choix de la date de 2019, avant la pandémie de Coronavirus.

Source : *World Population Prospects : The 2022 Revision et PNUD, Human Development Report 2020.*

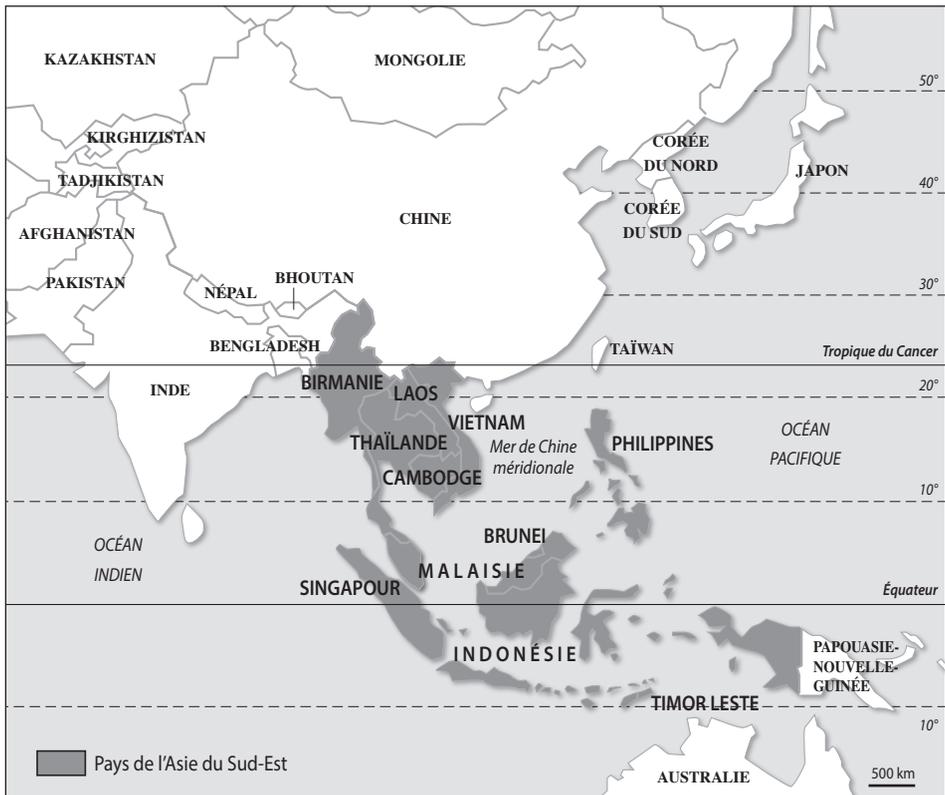
Tout entière située dans la zone intertropicale entourée de mers chaudes, l'Asie du Sud-Est s'enroule autour de l'équateur et s'étend dans l'hémisphère nord au-delà du tropique du cancer jusqu'à 28° de latitude dans les régions himalayennes du nord de la Birmanie, moins loin dans l'hémisphère sud, la pointe de Timor approche 11° de latitude sud.

Située au bout du continent asiatique dont elle est séparée par des chaînes de montagnes issues des contreforts himalayens, l'Asie du Sud-Est forme l'extrémité tropicale du continent asiatique qui se rétrécit, les territoires continentaux que l'on qualifie de péninsule étant plus étroits que dans le reste du continent, et se termine en un chapelet d'îles qui jettent un pont jusqu'à l'Australie comme un isthme entre Asie et Australie. Cette région est en position de carrefour entre deux continents, le continent asiatique, l'Australie et l'Océanie, entre deux océans, l'Océan indien et Pacifique et à la jonction entre les deux géants démographiques du sous-continent indien et de la Chine (Carte I.1). Vue dans son ensemble, l'Asie du Sud-Est est maritime plus que continentale, la surface de la mer y est le double de celle des terres émergées (9,3 millions de km² de mer/4,5 millions de km² de terre). Donnant par ses façades extérieures sur deux océans, elle compte aussi des mers intérieures, une « Méditerranée asiatique », la mer de Chine méridionale, bordée par tous les pays, à l'exception du Laos qui n'a pas d'accès à la mer, de la Birmanie et de Timor-Leste, et des mers intérieures dans les pays insulaires ou partagées deux à deux. Avec ses 26 000 kilomètres de côtes, les Philippines ont six fois plus de surfaces maritimes que de surfaces terrestres, l'Indonésie avec 66 000 kilomètres de côtes quatre fois plus. Aucun territoire ne se trouve loin de la mer, sauf peut-être l'extrême nord de la partie continentale et l'intérieur des plus grandes îles.

De par sa position géographique, à « l'angle de l'Asie » selon l'expression forgée par Élisée Reclus (1883) et reprise par le sociologue Paul Mus (1977), la région s'est trouvée de tout temps au carrefour de routes commerciales terrestres reliant l'Occident à la Chine, routes terrestres caravanières reliant le Yunnan, situé sur la route méridionale de la soie, aux ports de la péninsule, et maritimes empruntant le détroit de Malacca et longeant les côtes vers le nord, mettant la région en contact avec d'autres cultures qui, mêlées au substrat local, forgent son identité et lui confèrent une extrême diversité. Pour identifier et caractériser cette diversité, Denys Lombard (1990) évoque ainsi des « strates », « des couches de cultures plus ou moins anciennes, inégalement empilées les unes sur les autres et dont les affleurements, un peu comme sur les cartes géologiques, constituent la réalité actuelle » (TERTRAIS, 1997). C'est précisément cette diversité qui rend complexe la définition de « l'Asie du Sud-Est » en tant que région.

Penser l'Asie du Sud-Est comme un tout, dans sa globalité, afin de dégager les traits communs de cet ensemble nécessite de privilégier les approches transversales. Cet ouvrage ne propose ainsi aucune monographie des États même s'il s'attache à prendre en compte chacun des pays dans leur spécificité. Il est par ailleurs guidé par deux grandes problématiques.

Carte I.1 L'Asie du Sud-Est et son environnement régional



La première interroge les limites de l'Asie du Sud-Est et ses spécificités en tant que région. La délimitation de la région de l'Asie du Sud-Est est en effet récente. Comme tous les découpages de l'espace, elle résulte des critères retenus et des choix opérés : les historiens cherchent les liens politiques, les anthropologues les points communs culturels, les économistes étudient les flux et les stratégies de développement à partir des États et les politologues s'intéressent aux ensembles institutionnalisés. Pour les géographes, la difficulté, mais aussi la richesse à définir une « région d'Asie du Sud-Est » tiennent en premier lieu à la polysémie du concept de « région » : régions administratives ou historiques mais aussi régions dites « homogènes », « polarisées » ou encore « régions économiques ». Par ailleurs, comme le soulignent N. Marei et Y. Richard (2018), « leurs travaux ont longtemps porté essentiellement sur la région infra-étatique. On peut donc se demander s'il est possible de transposer leurs analyses à l'échelle plus petite d'ensembles territoriaux de toutes tailles, y compris multi-étatiques, pour parler éventuellement de régions mondiales ou de macrorégions ». Enfin, la région ne peut être définie comme une réalité autonome et statique. Elle est aussi définie comme un système qui est par essence dynamique. Appréhender la région Asie du Sud-Est nécessite ainsi de réfléchir non seulement aux critères de découpage de cet espace, quelles que soient les échelles, mais aussi aux dynamiques et aux processus de l'intégration régionale, c'est-à-dire de prendre en compte tous les éléments en interaction qui forment une réalité géographique. Interroger de façon critique les limites de l'Asie du Sud-Est nécessite donc d'analyser tant les facteurs d'unité de cet espace que ceux qui concourent à les remettre en question. Cela implique également une approche multiscalaire visant à comprendre les découpages de cette région en mailles de toutes tailles.

La seconde questionne les mutations territoriales et sociales engendrées par une croissance économique forte, le fameux « miracle asiatique », et une stratégie de développement reposant sur l'ouverture des économies et l'insertion dans la mondialisation. Au lendemain des indépendances, plus pauvres que ceux de l'Afrique subsaharienne, les pays de l'Asie du Sud-Est, déchirés par de nombreux conflits, spécialisés dans des secteurs primaires fragiles et dotés d'institutions souvent défaillantes, étaient condamnés aux dires de nombreux experts à s'enfoncer dans la misère et le sous-développement. À partir des années 1960, la croissance économique est pourtant forte dans l'ensemble de la région et le revenu par habitant y a progressé en moyenne deux à trois fois plus vite que dans les autres pays dits « en développement ». Les niveaux de développement économiques sont cependant très contrastés. Deux petits pays, Singapour, plateforme financière et logistique de rang mondial, et Brunei, État pétrolier, ont des niveaux de vie comparables aux pays développés. La plupart des autres pays sont des pays émergents qui appartiennent à la catégorie des pays à revenus intermédiaires, intermédiaires supérieurs (Malaisie, Thaïlande) ou intermédiaires inférieurs (Cambodge, Laos, Indonésie, Birmanie, Philippines, Vietnam, Timor-Leste), selon la classification de la Banque mondiale. L'ONU classe cependant quatre pays dans la catégorie des PMA (pays les moins avancés) : Cambodge, Laos, Birmanie et Timor-Leste. Cette insertion dans la mondialisation est étudiée dans cet ouvrage par une approche par les territoires et les processus territoriaux,

c'est-à-dire par les logiques d'évolution dans leurs dimensions spatialement et socialement construites. Par ailleurs, que ce soit pour les territoires ou les sociétés, cet ouvrage se demande également si cette mondialisation économique est inclusive ou si au contraire elle accentue les divergences internes et les inégalités et quelle est la soutenabilité de ce modèle de développement.

Bibliographie

ANTHEAUME B., BONNEMAISON J., BRUNEAU M., TAILLARD C. (dir.), (1995), *Asie du Sud-Est, Océanie*, Belin-Reclus, coll. « Géographie universelle ».

BANQUE MONDIALE, (1993), *The East Asian Miracle: Economic Growth and Public Policy*, Washington D.C.

BRUNEAU M., (2006), *L'Asie d'entre l'Inde et la Chine*, Belin.

DE KONINCK R., (2019), *L'Asie du Sud-Est*, Armand Colin, coll. « U ».

FOUCHER M. (dir.), (2002), *Asies Nouvelles*, Belin.

LOMBARD D., (1990), *Le Carrefour javanais. Essai d'histoire globale*, Éditions de l'EHESS, 3 vol.

MAREI N., RICHARD Y. (dir.), (2018), *Dictionnaire de la régionalisation du monde*, Atlande.

MUSS P., (1977), *L'Angle de l'Asie*, Hermann.

RECLUS É., (1875-1893) *Nouvelle Géographie universelle. La terre et les hommes*, Librairie Hachette et Cie, 191 volumes.

TERTRAIS H., (1997), « Asie du Sud-Est : émergence d'un modèle régional », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 45, p. 58-62.

PARTIE 1

L'émergence d'une région

Chapitre 1

La construction d'une région

Définir les limites externes

Frédéric DURAND, Nathalie FAU,
Mathieu GUÉRIN, Françoise NICOLAS,
Marie-Sybille de VIENNE et Paul WORMSER

Chaque découpage du monde est le reflet de l'état du monde au moment où il a été réalisé. Un détour par la diversité des notions géographiques proposées par les Occidentaux et intégrant les pays d'Asie du Sud-Est montre que les découpages spatiaux ne sont jamais neutres. En Occident, l'Asie du Sud-Est a souvent été envisagée en creux par rapport à l'Inde et à la Chine. La région a été intégrée, dans sa totalité ou pour certaines parties seulement, à des ensembles plus vastes, comme l'Extrême-Orient ou l'Asie orientale, qui insiste sur une façade historiquement sinisée et intègre le Vietnam. Elle a souvent été divisée entre partie insulaire et continentale¹ et ses limites ont varié en fonction des critères de délimitation retenus (physiques, socioculturels ou même géopolitiques).

Si l'Asie du Sud-Est est ainsi « une aire à géographie variable », pour reprendre le titre d'un article de Frédéric Durand (2000), c'est aussi en raison de l'absence au cours de l'histoire d'un système politique qui aurait unifié cette région. Cependant, appréhender la réalité de l'Asie du Sud-Est dans la longue durée permet de s'interroger sur les facteurs durables de la cohérence de cette région en distinguant ceux qui sont endogènes de ceux qui relèvent d'influences

1. La partie continentale est souvent désignée par les termes de « péninsule » ou « péninsule indochinoise ».

externes. Les tracés frontaliers linéaires des États sud-est asiatiques, imposés par les empires coloniaux, et l'adoption du modèle occidental d'État-nation vont ainsi à l'encontre des conceptions de la souveraineté et des modèles spatiaux des structures politiques précoloniales. Cependant, comme souvent en Asie du Sud-Est, les modèles extérieurs sont absorbés puis réinterprétés. De la même façon, la dénomination, d'origine externe, d'Asie du Sud-Est, a été progressivement réappropriée par les chercheurs, les institutions et les élites politiques asiatiques. D'exogène, le concept est devenu endogène et porteur de projets politiques dont la construction de l'ASEAN est à la fois le symbole mais aussi le pivot d'une nouvelle représentation et perception de l'unité régionale.

Le découpage de l'Asie par les Occidentaux : une « Asie du Sud-Est » aux limites extérieures mouvantes²

Il existe de nombreuses dénominations utilisées pour définir, délimiter ou circonscrire l'Asie ou certaines de ses fractions considérées comme homogènes : Orient, Extrême-Orient, Asie du Sud-Est, Asie du Nord-Est, Asie des Moussons, Asie tropicale, Asie orientale, Eurasie, Australasie, Asie-Pacifique... autant de termes dont les définitions ont évolué, qui se recoupent, se superposent ou parfois se contredisent. Il convient donc d'en identifier les spécificités et les éventuelles faiblesses. Une comparaison de l'évolution des délimitations à travers les quatre *Géographies universelles*, éditées au cours des deux derniers siècles, permet de prendre la mesure des difficultés (Carte 1.1).

L'évolution des découpages de l'Asie : de la géographie physique à la géopolitique

Les deux premières *Géographies Universelles* de Malte-Brun (premier tiers du XIX^e s.) et d'Élisée Reclus (dernier quart du XIX^e s.) témoignent d'une vision d'abord physique de la géographie (Carte 1.1). Elles introduisent des clivages qui ne manqueraient pas d'être contestés aujourd'hui. Dans la première, le relief prime. L'Asie commence dès les monts du Caucase et s'étend sur certaines régions que l'on intègre plus volontiers aujourd'hui au monde arabe. En revanche, la mise en avant du critère continental, lui fait rattacher l'ensemble de l'Asie du Sud-Est insulaire, y compris les îles des archipels indonésien et philippin, à l'Océanie.

En 1889, le découpage d'Élisée Reclus suit en partie celui de son prédécesseur, mais en lui donnant un caractère nettement plus politique. Entre-temps, la colonisation s'est fortement développée dans la région. Le découpage est plus fin avec quatre grandes catégories. Certaines régions sont rattachées à

2. Le texte de cette partie a été rédigé par Frédéric Durand et constitue une reprise partielle de DURAND F., (2000), « L'Asie du Sud-Est ? Une aire à géographie variable », *Limes*, p. 184-193.

leur puissance d'occupation (Mandchourie chinoise dans l'Asie Russe), voire découpées en deux selon les zones d'influence (Turkestan entre Russie et Chine). L'Asie du Sud-Est continentale est associée à l'Inde, mais ce que l'on considère aujourd'hui comme l'Asie du Sud-Est insulaire demeure rattachée aux Terres océaniques, qui vont des îles de l'océan Indien (Maldives), jusqu'en Australie et en Mélanésie.

Les volumes sur l'Asie édités par Vidal de La Blache, dans le premier tiers du xx^e s., reprennent de nouveau des critères physiques. La géomorphologie reste importante dans la partie occidentale mais voit son rôle décliner à l'Est. Dans la partie orientale, le climat est retenu comme élément le plus déterminant dans la nature et les sociétés à travers le concept d'« Asie des Moussons » qui regroupe l'essentiel de l'Asie du Sud-Est à l'Inde. L'Asie est ainsi divisée en trois volumes : 1) l'Asie occidentale intègre, comme chez Malte-Brun, le Caucase, l'Iran et l'Arménie ; 2) la Haute Asie correspond aux terres d'altitude et de steppe (Mongolie, Turkestan Chinois, Tibet – qui n'a pas encore été annexé par la Chine) ; 3) le troisième volume, rédigé par Jules Sion, s'intitule : « Asie des Moussons », expression que reprendront par la suite d'autres géographes comme Pierre Gourou ou Jean Delvert.

Ce troisième livre, publié en 1929, est lui-même divisé en deux sous-parties. D'une part, l'« Asie orientale » : Chine, Japon (et la Corée qui a été intégrée en 1895 à l'Empire colonial nippon) ; d'autre part, Inde (avec Cachemire, Népal et Bhoutan), Indochine et Insulinde (archipel indonésien et Philippines). On y reconnaît le terme d'« Asie orientale », mais dans un sens restreint, se limitant à ce qu'on appellerait aujourd'hui l'Asie du Nord-Est. Jules Sion est également l'un des premiers Français à évoquer la notion d'« Asie du Sud-Est » comme élément pertinent de découpage :

« L'Asie du Sud-Est comprend une péninsule, l'Indochine, et un archipel, l'Insulinde ou Indonésie [...]. Il y a là un vaste domaine qui, dans la propagation des plantes, des animaux, des races humaines, a reçu des éléments immigrés de l'Inde et de la Chine auxquels il doit sa civilisation.³ »

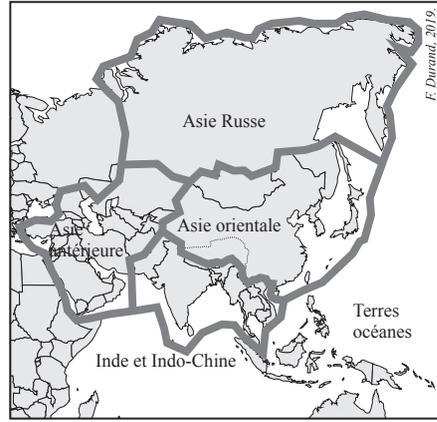
Contrairement aux auteurs des deux *Géographies Universelles* du xix^e s., Jules Sion place clairement les archipels insulindien et philippin non plus en Océanie mais en Asie. Au-delà du critère climatique et biogéographique, c'est bien au nom d'une parenté culturelle qu'il le fait, même si dans un deuxième temps les géographies coloniale et physique se surajoutent et l'amènent à distinguer l'Indochine (française et non française) et l'Insulinde (Indes néerlandaises et Philippines sous colonisation américaine).

3. SION J., (1929), *Géographie universelle*, Tome IX, *L'Asie des Moussons*, p. 394.

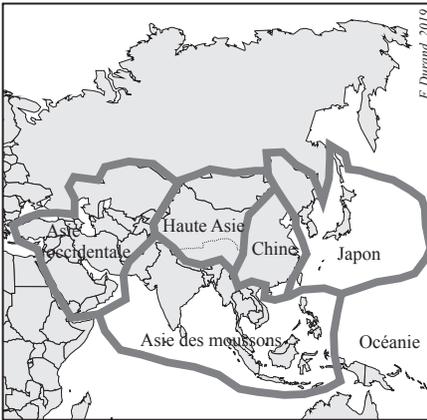
Carte 1.1 Subdivisions régionales de l'Asie selon les différentes *Géographies universelles*



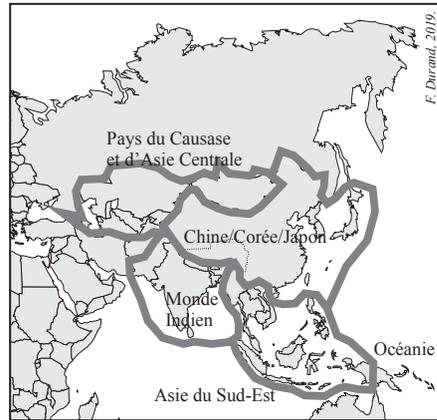
L'Asie d'après la *Géographie Universelle* de Malte-Brun



L'Asie d'après la *Géographie Universelle* d'Élisée Reclus



L'Asie d'après la *Géographie Universelle* de Vidal de la Blache



L'Asie d'après la *Géographie Universelle* de Roger Brunet

De l'opposition Inde/Chine à l'émergence du concept d'Asie du Sud-Est

Ce concept d'Asie du Sud-Est employé de manière marginale en géographie à partir de la fin des années 1920 est en réalité plus ancien de près de trois décennies et hérité de recherches archéologiques. En effet, à la fin du XIX^e s., le développement des fouilles, de l'épigraphie et des recherches en linguistique ont montré qu'à côté des grandes civilisations de la Chine et de l'Inde, identifiées de longue date, d'autres sociétés avaient mis en place des techniques et des réseaux culturels originaux d'une extension considérable. Les archéologues autrichiens W. Foy et F. Heger ont ainsi travaillé sur une civilisation des tambours de bronze, spécifique à l'Asie du Sud-Est.

Cette civilisation connue sous le nom de *Dôngsôn* s'est étendue au troisième siècle avant l'ère chrétienne du nord du Vietnam et de l'extrême sud de la Chine jusqu'à l'archipel des Moluques dans le Grand-Est indonésien, en passant par la Thaïlande, la Birmanie et la péninsule malaise. Pour définir cette aire, ils ont été amenés à forger le terme de *Südostasien*. Cette expression a ensuite été reprise par l'ethnologue Robert von Heine-Gelbern en 1923 et par Jules Sion dans le volume « Asie des Moussons » de la *Géographie universelle* de Vidal de la Blache, en 1929⁴.

Toutefois, à cette époque cette délimitation restait marginale chez les géographes et même chez Jules Sion qui continuait de considérer que l'essentiel de la civilisation de ces zones venait d'Inde ou de Chine. Dans la première moitié du xx^e s., d'autres découpages ont également été employés, comme celui de « Monde Malais », popularisé par le géographe Charles Robequain dans son livre éponyme de 1946. Cet espace correspond aux régions de culture malaise (actuels péninsule Malaise, Singapour, Indonésie, Philippines) avec une biogéographie très particulière, en insistant moins sur la dimension coloniale ou sur les influences indiennes et chinoises que sur les traits communs particuliers de cette aire de langues malayo-polynésiennes relativement homogène. Toutefois cette notion de « monde malais » n'a guère été conservée que par les linguistes et les anthropologues. On peut également mentionner la notion d'Extrême-Orient, qui regroupait surtout à l'origine l'Indochine, la Chine, le Japon et la Corée. Cette appellation a notamment donné son nom à partir de 1898 à une institution française de recherche qui existe encore aujourd'hui : l'École française d'Extrême-Orient. Mais, si ce dernier terme a gardé un usage populaire courant, il n'est plus beaucoup utilisé pour définir une aire géographique précise. Il est d'ailleurs à noter que l'« Orient » est une notion toute relative (l'Europe est l'Orient de l'Amérique...) et si l'on parle d'Extrême-Orient, cela amène à réfléchir sur ce que serait l'Extrême-Occident.

En revanche le terme d'Asie du Sud-Est est devenu un élément majeur de la conceptualisation de l'Asie, surtout à partir de la guerre du Pacifique avec l'établissement du « *South East Asia Command* » de l'amiral Mountbatten en 1943. Son but était alors de contrecarrer l'occupation japonaise qui couvrait l'ensemble des pays d'Asie tropicale des Philippines à la Birmanie, cette dernière n'ayant été détachée juridiquement du reste de l'empire colonial britannique des Indes qu'en 1937. À partir des années 1950 avec l'émergence de nombreux États indépendants (Philippines, Birmanie, Indonésie, Cambodge, Laos, Vietnam, Malaisie, Singapour...) la notion d'Asie du Sud-Est s'est généralisée pour désigner un monde particulier, avec des langues souvent bien distinctes des parlers chinois ou indiens. L'Asie du Sud-Est est ainsi devenue une entité relativement clairement identifiée auxquels font appel les tenants des disciplines des sciences humaines, que ce soient les historiens, les géographes, les économistes, les politologues comme les anthropologues. L'Asie du Sud-Est est aussi une des aires géographiques que les éditeurs de la dernière *Géographie universelle* en date, dans les années 1990, ont retenue pour découper l'Asie, à côté du monde Indien (Inde, Sri Lanka, Népal, Bangladesh, Pakistan) et de l'Asie du Nord-Est (Monde chinois, japonais, coréen).

4. BROCHEUX (P.), (1995), *La Lettre de l'AFRASE*, n° 37.

Une région jamais unifiée politiquement : histoire des frontières et de la constitution des États⁵

Montagnards, hommes de la mer, hommes des plaines : interdépendances et autonomies des structures politiques

À leur arrivée en Asie du Sud-Est, les populations austro-asiatiques et austronésiennes avaient un mode de vie semi-nomade associant chasse, pêche, cueillette et des formes peu intensives d'agriculture. Ce n'est qu'au premier millénaire avant notre ère, après un long processus de spécialisation par l'échange, qu'apparaissent dans les plaines les premiers agriculteurs sédentaires, la métallurgie, les premières villes et les premiers États. Alors que certains groupes se tournent vers une agriculture sédentaire de plus en plus intensive, des chasseurs-cueilleurs se sont spécialisés dans la collecte de biens rares, comme les bois et résines aromatiques en montagne ou les perles, les écailles de tortue et les concombres de mer sur les côtes. La structure politique de base de l'Asie du Sud-Est qui s'est formée au premier millénaire avant notre ère est la coopération entre trois ensembles interdépendants économiquement, mais politiquement autonomes : les montagnards et habitants des hauteurs, vivant en général de riziculture sur brûlis et de collecte des produits forestiers, les hommes de la mer, vivant à l'année sur leurs bateaux de la récolte des ressources marines et les hommes des plaines, vivant d'agriculture sédentaire, possédant au contraire des deux autres des structures politiques centralisées et contrôlant les échanges tripartites. Les premiers États de l'Asie du Sud-Est se sont donc formés dans les plaines en coopération avec les montagnards et les hommes de la mer, mais sans avoir les moyens de les soumettre.

L'agriculture intensive s'étant imposée tardivement en Asie du Sud-Est et n'occupant qu'une partie limitée des sols, les densités de population sont longtemps restées très faibles. Les populations désirant fuir l'autorité d'un chef pouvaient toujours aller s'installer dans des espaces vides. Les premières hiérarchies sociales au I^{er} millénaire avant notre ère, mises en évidence par l'archéologie, se sont ainsi accompagnées d'échanges de protection ou de tribut avec les groupes vivant en marge de l'autorité des chefs. L'autorité de ces derniers s'exprime par la possession de biens de prestige, tels que tambours de bronze dans la péninsule ou bijoux de jade aux Philippines.

Au carrefour de l'Inde et de la Chine

Les réseaux d'échange de biens de prestige sont étendus par les marchands locaux au troisième siècle avant notre ère à l'Inde et à la Chine du nord. À partir de cette période, on trouve de la céramique chinoise ou des bijoux indiens sur les sites côtiers de l'Asie du Sud-Est, tandis que les épices indonésiennes font leur entrée

5. Le texte de cette partie a été rédigé par Paul Wormser et Mathieu Guérin.